



SCoT Provence
Méditerranée

14^{ème} Réunion Publique

▼ Lundi 10 septembre 2018

Version du 18.09.18

Sommaire de la présentation

1- Rappel du contenu des précédentes réunions publiques

2- Présentation du projet de SCoT 2

Sommaire de la présentation

1- Rappel du contenu des précédentes réunions publiques

2- Présentation du projet de SCoT 2

Rappel du contenu des précédentes réunions publiques

- **Réunions publiques de 2014** : motifs de révision et premiers grands constats
- **Réunions publiques de 2015 / 2016** : Bilan du SCoT et éléments de diagnostic
- **Réunions publiques de 2016** : Esquisse du projet de territoire : proposition d'une trame de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- **Réunions publiques 2017** : pistes d'Orientations du SCoT 1 au SCoT 2

=> 2017 / 2018 : réunions de travail avec les Personnes Publiques Associées + ateliers de la concertation

- **Réunions publiques 2018** : présentation du projet de SCoT 2

Les précédentes réunions publiques

	Réunions publiques (hors Mer et Littoral)
17/12/14 à 18H00	Secteur Toulon Provence Méditerranée
17/12/15 à 18H00	Secteur Vallée du Gapeau
19/12/15 à 10H00	Secteur Méditerranée Porte des Maures
25/02/2016 à 18H00	secteur Sud sainte Baume
27/02/2016 à 9H30	Secteur Toulon Provence Méditerranée
23/09/2016 à 18H00	Secteur Toulon Provence Méditerranée
29/11/2016 à 18H00	Secteur Vallée du Gapeau
01/12/2016 à 18H00	Secteur Sud Sainte Baume
15/12/2016 à 18H00	Secteur Méditerranée Porte des Maures
30/10/2017 à 18H00	Secteur Méditerranée Porte des Maures
07/11/2017 à 18H00	Secteur Vallée du Gapeau
08/11/2017 à 18H00	Secteur Sud Sainte Baume
28/11/2017 à 18H00	Secteur Toulon Provence Méditerranée

Sommaire de la présentation

1- Rappel du contenu des précédentes réunions publiques

2- Présentation du projet de SCoT 2

LA STRUCTURE DU SCoT 2

1. Encadrer et structurer le développement pour ménager le territoire

- Le réseau Vert, Bleu et Jaune
- La maîtrise du développement

2. Afficher les axes de développement de l'aire toulonnaise

- Le positionnement régional et (inter)national du territoire
- La localisation préférentielle des activités et des services
- La réponse aux besoins en logements
- Les déplacements

3. Promouvoir un cadre de vie de qualité et orienter le développement au service de la transition énergétique

- Le cadre de vie
- La transition énergétique

4. Gérer durablement les risques et les ressources

- Les risques naturels et technologiques
- Les ressources

Le réseau Vert, Bleu et Jaune :

Le renforcement de la préservation et
de la valorisation des espaces naturels,
forestiers et agricoles

Préserver et valoriser le capital naturel, forestier et agricole du territoire : le Réseau Vert, Bleu et Jaune

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Des espaces naturels, forestiers et agricoles qui recouvrent 80% de la superficie du territoire
- Des paysages emblématiques, une biodiversité exceptionnelle
- Des espaces vivants, multifonctionnel, qui participent à l'économie et l'attractivité du territoire.

RAPPEL DU SCoT 1

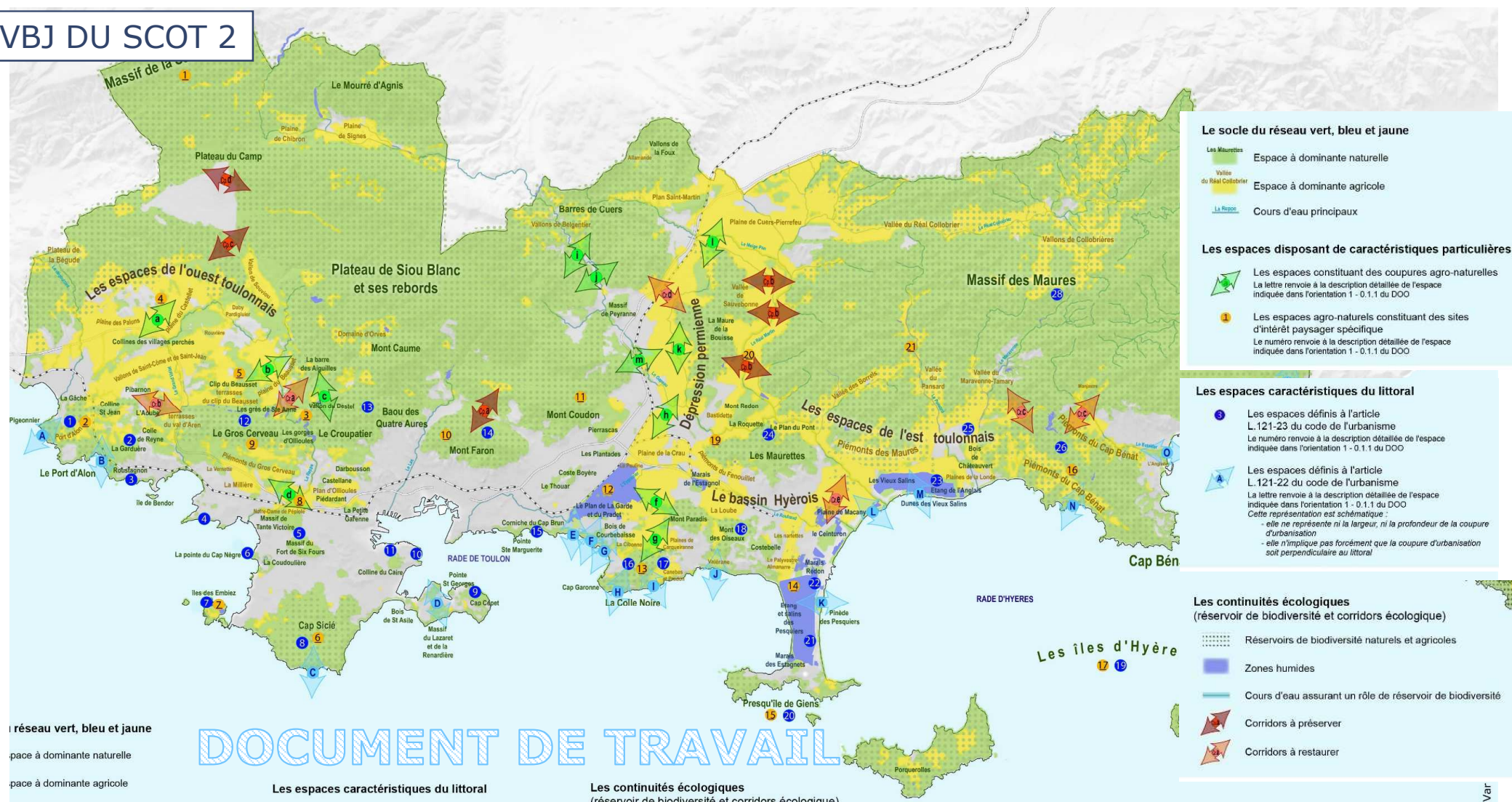
- Le SCoT identifie et préserve les espaces naturels, forestiers, agricoles au sein du Réseau vert, Bleu et Jaune
- Les PLU délimitent et règlementent ces espaces dans un objectif de préservation

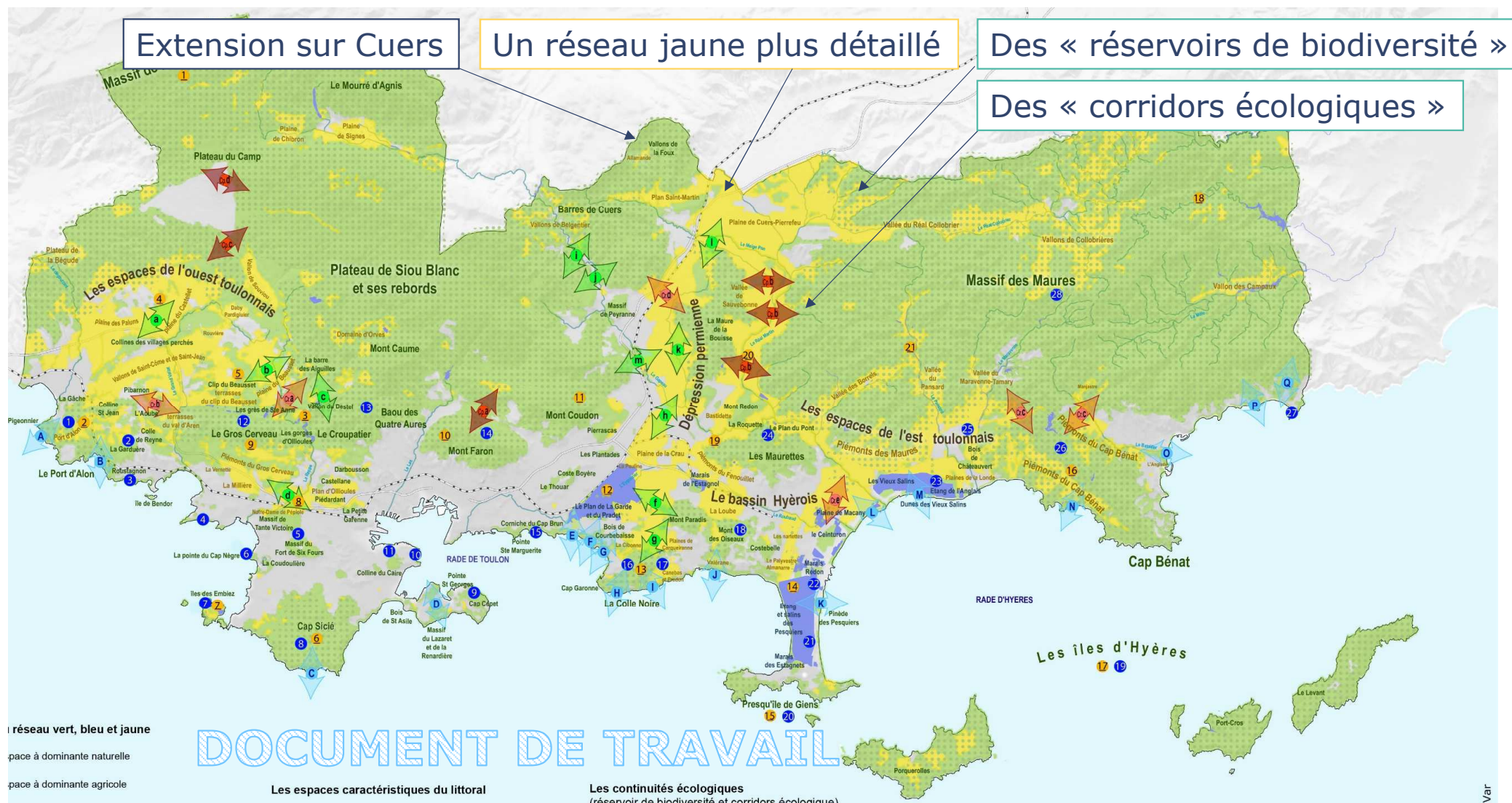
BILAN : une orientation très structurante pour les PLU, bien suivie et mise en œuvre

LE SCoT 2

- Confirme le Réseau Vert, Bleu et Jaune (RVBJ) du SCoT 1 ;
- L'étend sur Cuers ;
- Identifie dans le RVBJ la trame écologique (réservoirs de biodiversité et corridors) ;
- Précise l'identification des espaces agricoles à préserver;
- Développe les orientations relatives à la valorisation;
- *Lien avec le Volet Littoral et Maritime (préservation des espaces littoraux et marins)*

LE RVBJ DU SCOT 2





La maîtrise du développement :

Evolution du système des « pixels »
vers les « enveloppes urbaines »

Maîtriser le développement

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- La consommation d'espace, qui était de 374 ha / an de 1972 à 2003, passe à 164 ha / an de 2003 à 2014 (division par 2,3)
- La baisse tendancielle se poursuit : 142/ an de 2011 à 2014 (division par 2,6).

RAPPEL DU SCoT 1

- Objectif de division par 3 de la consommation d'espace jusqu'en 2020 au regard de la période 1972 - 2003
 - Les ouvertures à l'urbanisation sont Identifiées par des « pixels »
- BILAN : division par 2,3 (2003 – 2014), voire 2,6 (2011 – 2014). L'outil « Pixels » doit évoluer (difficultés d'application, absence de régime applicable aux moins de 5 ha, jurisprudence ...)**

LE SCoT 2

- Diviser par **2** la consommation d'espace jusqu'en 2030 au regard de la période 2003 - 2014
- Les espaces urbains sont traités sur le même modèle que les espaces naturels, forestiers, agricoles. Identification, en dehors du Réseau Vert, Bleu et Jaune

des « enveloppes urbaines », en y distinguant :

Les **espaces urbanisés** à préserver en l'état ou à renouveler ou à rénover.

Les **espaces urbanisables** à délimiter en fonction de leurs potentialités respectives et des types d'urbanisation qui pourraient s'y réaliser.

L'ambition métropolitaine :

Affirmer le positionnement métropolitain et
économique de Provence Méditerranée au
niveau régional et euro-méditerranéen

Affirmer l'ambition métropolitaine

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Le territoire comprend la 3^{ème} aire urbaine de PACA et du littoral méditerranéen français.
- Le positionnement économique s'affirme autour de la mer (Pôle Mer, Défense, économie portuaire), du tourisme, de la santé / bien être, des sports mécaniques et du numérique.
- Le développement des grands équipements de services (santé, sport, culture) et d'infrastructures (tunnel, A57, réseau ferré, réseaux Très Haut Débit ...) se poursuit.

RAPPEL DU SCoT 1

- Affirmer la Rade de Toulon comme espace métropolitain majeur
- Développer l'université
- Développer le tourisme, la culture et la grande accessibilité

BILAN : le Technopole de la Mer est aménagé et en cours de développement (DCNS, THALLES, ..), l'universitaire se développe (pôle universitaire à Toulon, SEATECH ...) ainsi que les grands équipements (théâtre Liberté, CH Sainte-Musse ...) .

LE SCoT 2

- Affirme les **filières économiques stratégiques** : Défense, économie maritime, tourisme, numérique, santé / bien-être, sports mécaniques, agriculture.
- Affirme des **espaces et sites de l'ambition métropolitaine** pour accueillir ces filières: le Pôle Ouest, grand centre de Toulon, la Rade de Toulon, le Pôle Est, le grand centre d'Hyères, le plateau de Signes – Le Castellet
- Poursuit **l'aménagement des grands équipements** d'infrastructures (ferroviaire, routier, réseaux de Très Haut Débit ...) et de services (enseignement supérieur et recherche, culture, sport et santé)

La localisation des activités économiques et des services :

Priorité aux centres-villes

La localisation préférentielle des activités économiques et des services

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Les centres-villes concentrent encore près de 50% des emplois;
- Les zones d'activités économiques accueillent de plus en plus de commerces, bureaux, professions libérales ...
- En terme de qualité, si les nouvelles zones d'activités bénéficient d'aménagement qualitatif, de nombreuses zones existantes sont plus vieillissantes .

RAPPEL DU SCoT 1

- Affirmer l'armature des espaces économiques
- Améliorer la qualité des zones d'activités
- Déterminer la localisation préférentielle des activités

BILAN : les zones d'activités bénéficient d'aménagements plus qualitatifs, mais l'offre reste globalement peu lisible et peu hiérarchisée. Le rôle des centres-villes comme « espaces économiques et commerciaux » est peu développé.

LE SCoT 2 :

- **Orienté les activités, les commerces, les services compatibles avec l'habitat dans les centres-villes urbains et ruraux;**
- **Maîtrise le développement des cinq grandes polarités commerciales périphériques** identifiées par le SCoT: Développement par renouvellement urbain et optimisation foncière / pas d'élément / Pas de 6^{ème} grande polarité commerciale périphérique
- **Dédie des ZAE à l'accueil des activités artisanales et industrielles.** Pas de bureaux / commerces en dehors de ceux nécessaires au bon fonctionnement de la zone

La réponse aux besoins en logements :

Des objectifs adaptés aux besoins et à la réalité du territoire

Répondre aux besoins en logements

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- 3 100 logements produits par an (dont environ 1 000 logements sociaux par an);
- Un net recentrage de la production sur TPM : 40% dans les années 1990, 70% depuis 2010;
- La vacance est en baisse. Le taux de résidences secondaires se maintient (20%);
- Les prix restent élevés. Difficulté de retenir / attirer des ménages familiaux.

RAPPEL DU SCoT 1

- Produire au moins 2 900 logements par an
- Recentrer au moins 60 % sur TPM

BILAN :

Une production de logements au-delà de l'objectif (3 100 contre 2 900 dans le SCoT 1). Le recentrage s'est opéré conformément à l'ambition du SCoT voire au-delà (70%)

LE SCoT 2 :

- **Des orientations sur la politique générale de l'habitat** (recomposer les parcours résidentiels, rééquilibrer l'offre vers plus de mixité sociale et fonctionnelle, une offre variée et adaptée au climat méditerranéen);
- **Dans les enveloppes urbaines, produire 3 500 logements par an** (croissance démographique de 0,4% par an-taux moyen) à 60% sur TPM
- **Améliorer et réhabiliter le parc de logements** (accompagner la politique de recentrage, de renouvellement urbain, de réhabilitation des centres-villes, de rénovation thermique du parc ancien ...).

Les déplacements :

Développer l'ensemble des alternatives à l'usage individuel de l'automobile

Développer les alternatives à l'usage individuel de l'automobile

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Les usages évoluent (ralentissement du rythme de motorisation des ménages, baisse de la part modale de la voiture en cœur d'agglomération, développement du covoiturage ..);
- Un territoire qui offre un potentiel important de développement des TC, des modes actifs ...
- Un réseau viaire insuffisamment maillé.

RAPPEL DU SCoT 1

- Offrir un réseau de transports collectifs structurants
- Adapter l'offre de stationnement
- Développer le maillage des modes doux
- Desservir les espaces économiques et touristiques
- Achever le réseau autoroutier
- Améliorer le réseau de voiries locales
- Réduire et mieux organiser les flux de marchandises

BILAN : une offre en TC et des aménagements cyclables qui progressent mais présentent encore des marges de progrès, le tunnel est ouvert, l'élargissement de l'A57 et le nouvel échangeur Ollioules / Sanary sont en cours.

LE SCoT 2

- Développer les **transports en commun** : le « RER toulonnais », les « CHNS », « les LHNS », les autres lignes...
- Planifier un maillage complet et continu d'aménagements dédiés aux **modes actifs** : faire du vélo un mode de déplacement quotidien à part entière; conforter la marche à pied, 2^{ème} mode de déplacement du territoire;
- Développer et répartir les aires de **covoiturage**;
- Développer **l'intermodalité**;
- Développer les **outils numériques**;
- Développer les **mobilités propres**;
- Compléter le **réseau (auto)routier**;
- Réduire et mieux organiser les **flux de marchandises**.

Schéma illustratif des transports collectifs et de l'intermodalité dans l'aire du SCoT Provence Méditerranée

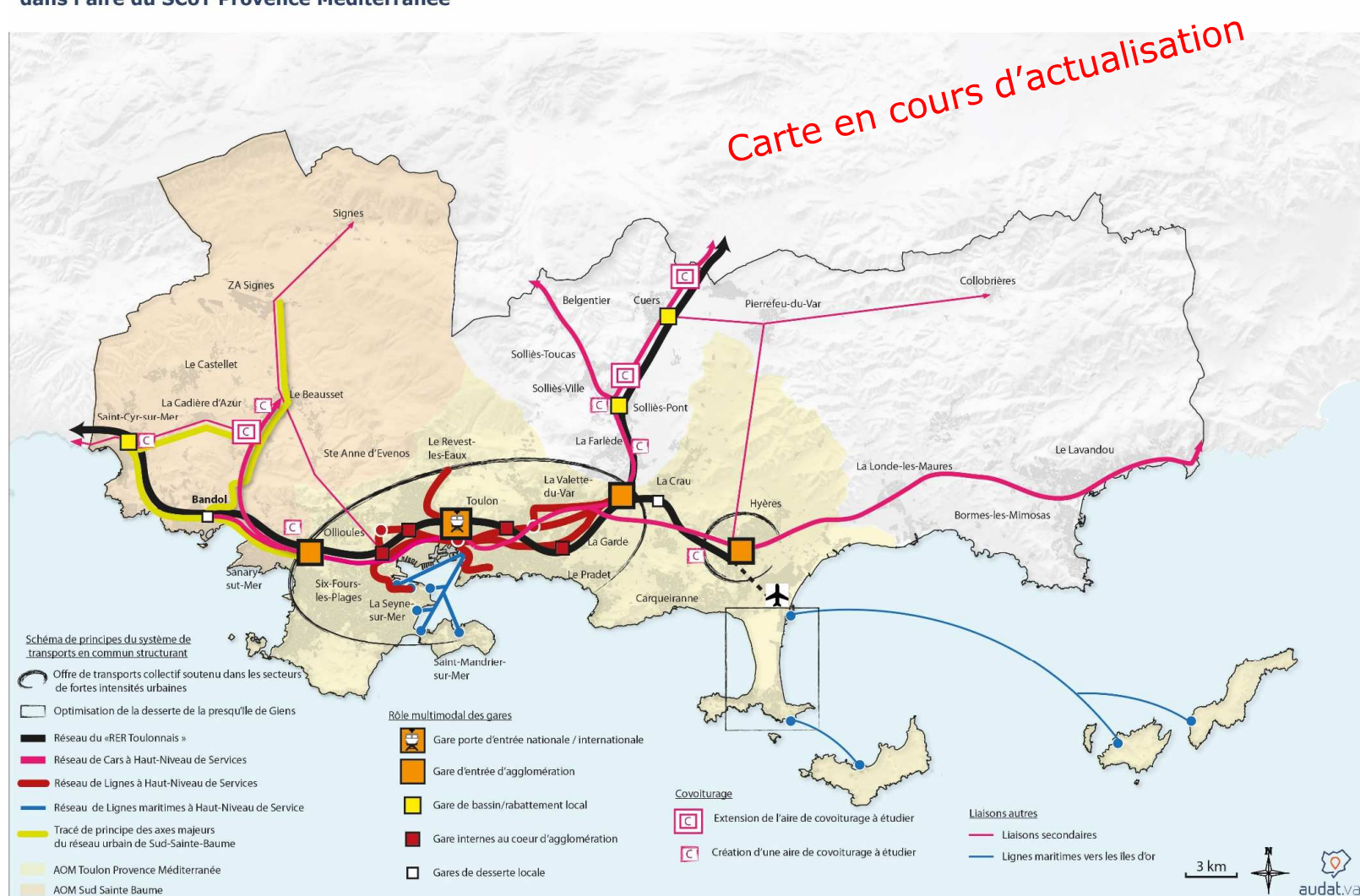
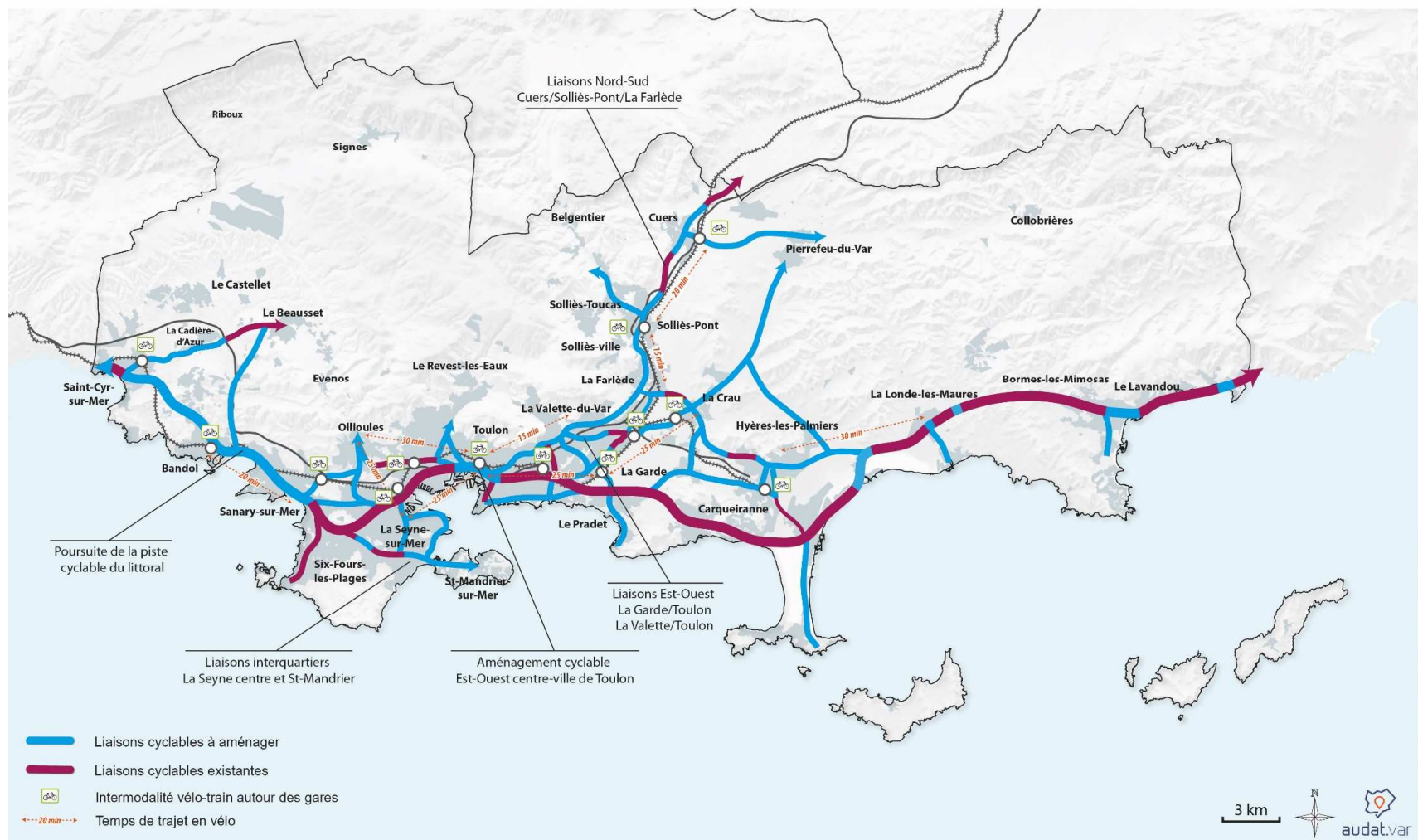


Schéma illustratif des grands itinéraires cyclables

Dans l'aire du SCOT Provence Méditerranée



Le cadre de vie:

Conforter les (nombreux) atouts du territoire;
améliorer la qualité du cadre de vie dans les
espaces urbains

Garantir la qualité du cadre de vie

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- *Entre mer et collines : un atout formidable pour le cadre de vie .*
- *Un cadre architectural de qualité, un bon maillage de parcs et jardins, mais des marges de progrès sur l'espace public, les espaces économiques, les entrées de ville*
- *Des nuisances (sonores, pollution) appelées à être mieux gérées*

RAPPEL DU SCoT 1

- *Une ville plus douce et accueillante*
- *Diminuer l'exposition aux nuisances*
- *Préserver les sites bâtis d'intérêt paysager*
- *Améliorer la qualité des entrées de ville et d'agglomération*
- *Intégrer les réseaux secs aériens*
- *Améliorer la qualité des projets d'aménagement*
- *Aménager une armature de parcs et jardins*

BILAN : les espaces publics qui se rénovent, le taux d'ozone est au-delà des valeurs-limites , des aménagement plus qualitatifs, une armature de parcs qui progressent

LE SCoT 2

- Améliorer la qualité des espaces publics
- Améliorer la qualité de l'interface terre-mer
- Préserver les sites d'intérêts bâtis d'intérêts paysagers
- Améliorer la qualité des entrées de ville et d'agglomération
- Favoriser l'intégration des réseaux secs aériens
- Améliorer la qualité des projets d'aménagement en s'inspirant du contexte paysager existant
- Aménager une armature de parcs et jardins
- Diminuer l'exposition aux nuisances et aux pollutions

La transition énergétique:

Un enjeu de sécurisation énergétique, de
maîtrise des pollutions / gaz à effet de serre
Energie renouvelable : des potentialités à
exploiter

Engager la transition énergétique

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Une consommation énergétique par habitant comparable à la moyenne varoise, mais des émissions de gaz à effet de serre inférieures
- Les deux principaux postes de consommation sont les bâtiments (essentiellement le chauffage / climatisation) et les déplacements (essentiellement les véhicules routiers)
- 2,4% des besoins sont couverts par les énergies renouvelables locales. Deux filières dominent: le bois énergie et l'unité de valorisation énergétique de Lagoubran à Toulon.

RAPPEL DU SCoT 1

- Diminuer les consommations énergétiques
- Développer la production d'énergie renouvelable

BILAN : Une étude conduite dans le cadre de la révision donne un état « zéro » des consommations d'énergies et productions d'énergies renouvelables et permettra d'établir les indicateurs de suivi adaptés.

LE SCoT 2

- Consommer moins d'énergie:
 - dans les bâtiments : les bâtiments neufs : organisations urbaines, bio-climatisme ...; les bâtiments existants: PLH, PCAET, plates-forme de rénovation énergétique
 - Dans les transports : Cf. orientations du SCoT sur le recentrage, les TC, les modes actifs etc.
- Produire plus d'énergies renouvelables (EnR)
 - L'encadrement des investissements publics : valorisation des déchets, récupération de chaleur et de biogaz sur eaux usées ...
 - L'encadrement des investissements individuels.

Les risques

Un territoire soumis à de nombreux risques naturels et technologiques

Gérer durablement les risques

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- Un risque d'inondation très prégnant (20 communes concernées par un PPRI) ;
- Le territoire est très exposé au risque d'incendie des feux de forêt (60% d'espaces boisés + climat méditerranéen);
- 26 communes sont concernées par le risque de mouvement de terrain + risque érosion / submersion littoral;
- Des risques technologiques (Défense, barrage, risque industriel, transports de matières dangereuses).

RAPPEL DU SCoT 1

- Prendre en compte les risques naturels
- Prendre en compte les risques technologiques

BILAN : Une gestion des risques de plus en plus encadrée

LE SCoT 2

- Objectifs généraux
 - Assurer la sécurité des habitants et la préservation de la santé humaine ;
 - Assurer la sécurité des biens, dont la préservation du patrimoine culturel et économique ;
 - Assurer la préservation du capital environnemental et paysager.
- Prendre en compte les risques naturels : incendie, inondation, mouvement de terrain, risques naturels littoraux;
- Prendre en compte les risques technologiques.

Les ressources

Pour un usage durable des ressources locales

Gérer durablement les ressources

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

- *L'eau : une forte dépendance aux sources extérieures, des enjeux de diversification et de maîtrise de la qualité de l'approvisionnement local.*
- *La forêt : une ressource multiple, peu exploitée.*
- *Les déchets : une ressource importante que le recyclage et l'économie circulaire permettent de valoriser.*
- *les ressources géologiques (granulats) sont de bonne qualité et présentent des réserves importantes.*

RAPPEL DU SCoT 1

- *Une métropole attentive à ses ressources en eau.*
- *Une métropole qui assume de manière durable sa production de déchets.*
- *Assurer et pérenniser l'approvisionnement en matériaux (granulats).*

BILAN : la ressource en eau est fiable et diversifiée, la forêt reste peu exploitée, la production de déchets ménagers est en baisse, la ressource en granulat présente des ressources importantes.

LE SCoT 2

- **Une gestion parcimonieuse de la ressource en eau:** Satisfaire les besoins; Garantir la bonne qualité de l'eau; Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter le ruissellement en zone urbaine;
- **Valoriser la ressource forestière :** Assurer les dessertes multifonctionnelles; développer les filières d'exploitation (bois d'œuvre, bois-énergie, subériculture, castanéculture, sylvo-pastoralisme), conforter le rôle d'espace récréatif, pédagogique et touristique, Protéger les paysages et la biodiversité;
- **Conforter et accroître la gestion durable des déchets dans une logique d'économie circulaire :** Réduire la production de déchets, Améliorer la collecte sélective, Mettre en place des filières de valorisation;
- **Assurer et pérenniser la ressource en granulats** de Provence Méditerranée